

# Sorties extérieures

## Foire aux questions

*Mise à jour le 2 juillet 2020*

### **1. Peut-on continuer de faire des sorties extérieures?**

Oui. Les sorties extérieures contribuent aux saines habitudes de vie, à la santé physique et mentale. Elles sont donc à privilégier et fortement encouragées. L'aération des lieux est meilleure qu'à l'intérieur et il y a souvent plus d'espace pour permettre une meilleure distanciation physique pour tout le monde. Le service de garde éducatif pourrait établir des plages horaires étendues afin de favoriser de longues périodes de jeux à l'extérieur.

### **2. Doit-on porter les équipements de protection individuelle (masques et protection oculaire) lors des sorties extérieures?**

Oui. Les équipements de protection individuelle sont obligatoires, même à l'extérieur pour les membres du personnel qui sont en contact direct avec les enfants et leurs collègues lorsque la distance de 2 mètres ne peut être respectée.

Les équipements de protection individuelle sont prévus pour protéger l'éducatrice lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible avec les enfants et les autres adultes.

Lorsque le comportement des enfants d'un groupe permet à l'éducatrice de les accompagner à distance pendant la période de jeux libres à l'extérieur, il est possible d'organiser un système de rotation. Les éducatrices qui ne portent pas les équipements doivent alors assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants en conservant la distance physique de 2 mètres et celles qui les portent sont responsables de faire les interventions de contacts rapprochés comme aider un enfant à se moucher, le consoler, attacher un lacet, comme le port des ÉPI est obligatoire pour faire ces activités.

Il est important de respecter les étapes d'hygiène lors de la mise et du retrait des ÉPI afin de ne pas se contaminer.

Nous recommandons de mettre en place une station de lavage des mains extérieure pour éviter d'entrer à l'intérieur et réduire les risques de contamination.

### **3. Doit-on se laver les mains à l'extérieur?**

Oui. Les règles établies à l'intérieur doivent également être respectées à l'extérieur.

Les mains représentent le principal véhicule des agents infectieux. Le lavage des mains reste la recommandation principale pour prévenir les infections. Il faut donc s'assurer d'avoir la capacité de se laver les mains en tout temps.

L'installation d'une station de lavage des mains est à privilégier dans un contexte extérieur prolongé. Cette station peut comporter un accès à de l'eau courante lorsque cela est possible (prise d'eau extérieure) ou un contenant d'eau (douche ou cruche d'eau de camping contenant plusieurs litres). Lorsque nécessaire, prévoir une cuvette, un seau ou un bac pour recueillir et disposer de l'eau souillée.

Si ce n'est pas possible, par exemple, lors des sorties hors de la cour de l'installation, vous pouvez transporter un vaporisateur d'eau savonneuse et un autre d'eau claire ou encore, des distributeurs d'eau et de savon. Ne pas oublier les papiers pour sécher les mains.

### **4. Est-ce que tous les enfants peuvent être dans la cour en même temps?**

Selon la dimension de votre cour extérieure, la réponse peut varier. Le nombre de personnes qui utilisent la cour ou tout autre espace extérieur en même temps doit être limité. Dans la mesure du possible, les groupes ne doivent pas être mélangés et la distanciation de 2 mètres doit être maintenue.

Il est donc recommandé de définir l'espace disponible en plusieurs zones de jeux délimitées, attribuées par groupe afin d'éviter les croisements. Si cela n'est pas possible, il est recommandé de revoir l'horaire des sorties pour que l'utilisation de la cour permette la distanciation sociale. Il est possible d'inclure les promenades et les visites d'autres endroits du quartier dans les zones et activités extérieures.

### **5. Quelles activités sont recommandées à l'extérieur?**

Pour favoriser la distanciation physique entre les enfants et, entre l'éducatrice et les enfants, il est recommandé d'opter pour les jeux libres, individuels et actifs. Les jeux collectifs où les enfants auront à se toucher et à partager des objets sont fortement déconseillés. Par contre, les jeux collectifs qui peuvent être faits à distance, tels que les déplacements ludiques et les chasses au trésor peuvent devenir des options intéressantes pour les tout-petits.

Les jeux d'exploration libres qui permettent de vivre des expériences multisensorielles avec les éléments de la nature devraient être encouragés. Par exemple, laisser les enfants explorer, chacun de leur côté, la terre, le sable, la boue, regarder les insectes, les petits animaux qui nous entourent, les cailloux, les branches, les jeux d'ombres et de lumières, sentir le vent, etc. En observant et en s'intéressant aux initiatives des enfants, l'éducatrice peut les soutenir et les accompagner en leur posant des questions

ou en engageant un dialogue avec eux sur ce qu'ils voient ou découvrent tout en conservant une distance physique.

#### **6. Est-ce que je dois désinfecter les jeux extérieurs s'ils restent plusieurs heures sans être utilisés?**

Oui, car la durée de vie exacte du virus sur les surfaces n'est pas clairement établie. Selon les matériaux, elle peut être de 3 heures à 6 jours. Il est donc préférable de nettoyer et désinfecter les jouets extérieurs avant de les remettre en circulation et de les partager entre les enfants.

#### **7. Peut-on utiliser les modules de jeux extérieurs?**

Le ministère de la Famille indique, dans son *Aide-mémoire sur les bonnes pratiques sanitaires à l'intention des services de garde*, qu'il est possible « d'autoriser l'utilisation du module extérieur de jeu seulement s'il est possible de procéder à la désinfection de celui-ci de manière régulière ».

**Le ministère de la Famille demande à ce que ce soit fait 1 à 2 fois par jour.**

#### **8. Est-il possible de laver et désinfecter les modules de jeux et structures extérieures avec un boyau d'arrosage et un pistolet à mousse?**

Oui. Toutefois, comme cette méthode pourrait occasionner des éclaboussures, la personne qui effectue le nettoyage et la désinfection devrait, en plus des gants lorsque nécessaire, mettre une protection oculaire. Des souliers ou bottes antidérapantes sont également recommandés.

Vous devez respecter le temps de contact et faire les différentes étapes que vous faites pour toutes les surfaces (nettoyer, rincer si nécessaire selon les produits utilisés, appliquer le désinfectant, laisser agir, frotter, rincer si nécessaire et sécher).

À moins que la surface à désinfecter soit exempte de saleté et de souillure, il faut la nettoyer avant d'appliquer le produit de désinfection. Il faut toutefois faire attention, puisque celles-ci sont souvent non visibles à l'œil. Ce faisant, si vous ne nettoyez pas avant de faire votre désinfection, la saleté empêchera votre désinfectant de bien faire son travail.

Si vous utilisez deux produits différents, pour faire ces deux étapes il est essentiel de s'assurer de la compatibilité des produits ou d'avoir deux pistolets à mousse et de bien rincer entre les applications pour éviter les réactions chimiques indésirables et dangereuses. Certains produits nettoient et désinfectent, mais le travail doit être quand même fait en deux étapes. À noter que cette désinfection ne doit pas être faite en présence d'enfants.

## **9. Doit-on nettoyer et désinfecter les matériaux ouverts en bois, grosses pierres et autres surfaces pour le jeu et pour grimper dans la cour?**

Il n'y a actuellement pas d'informations précises nous permettant de nous prononcer quant à la durée de vie du virus sur les différentes surfaces naturelles extérieures. Nous conseillons donc de nettoyer à l'eau et au savon les structures installées dans la cour qui sont utilisées pour le jeu et qui sont fréquemment touchées par les enfants. Exemple : les billots, les pneus, les bancs, les grosses pierres qui sont utilisées pour jouer et grimper.

Les petits éléments de la nature comme une branche, du gazon ou un caillou ramassé au sol pourront être laissés sur place sans les désinfecter. Toutefois, il faut s'assurer de maintenir la distanciation physique, éviter le partage de ces éléments de la nature et assurer le nettoyage des mains.

## **10. Peut-on utiliser le carré de sable?**

Oui. Le carré est permis aux enfants. Toutefois, il faut s'assurer qu'il n'y a pas plusieurs enfants **de différents groupes** en simultané dans cet espace. Dans la mesure du possible, la distanciation physique de 1 mètre doit y être respectée **entre les enfants qui ne font pas partie du même groupe.**

Bien que les recommandations de la Santé publique n'aient pas été clairement établies quant au nettoyage et à la désinfection de cet espace extérieur, nous recommandons de continuer les inspections et de remplacer le sable souillé au besoin. Le Ministère le recommande toutes les deux semaines.

## **11. Peut-on faire l'accueil et le départ à l'extérieur?**

Oui. Un endroit doit être prévu pour accueillir les parents pour éviter qu'ils circulent dans la cour et pour permettre de valider l'état de santé de l'enfant et la famille avant que l'enfant fasse son arrivée. L'espace d'accueil doit permettre une distance entre les familles et il est essentiel de prévoir une procédure pour éviter les attroupements aux heures de pointes.

L'espace prévu dans la cour doit permettre aux enfants **de différents groupes** de respecter la distanciation de **1 mètre** durant les périodes d'accueil et de départ.

Tel que mentionné précédemment, nous recommandons de mettre en place une station de lavage des mains à l'extérieur. Cela évite d'aller à l'intérieur pour le nettoyage des mains lors de l'arrivée des familles et lors des sorties extérieures.

## **12. Pouvons-nous faire les repas à l'extérieur?**

Oui. Les installations doivent permettre, dans la mesure du possible, de conserver la distanciation physique entre les enfants **de différents groupes**, de ne pas mélanger les groupes et de suivre les règles d'hygiène. Bien évidemment, le lavage des mains doit

également être possible sur place.

L'endroit où le repas et les collations sont préparés et portionnés pour le service doit être salubre et le nettoyage et la désinfection des accessoires et des surfaces doivent être possibles.

### **13. Pouvons-nous faire les siestes à l'extérieur?**

Oui. Les installations doivent permettre, dans la mesure du possible, de conserver la distanciation physique entre les enfants **de différents groupes**. Privilégiez la position tête à pied pendant la sieste. Dans la mesure du possible, les groupes ne doivent pas être mélangés. Les enfants doivent être à l'abri des intempéries et du soleil direct. Les parents doivent être en accord avec cette pratique.

### **14. Pouvons-nous utiliser le pouponbus?**

**L'INSPQ précise, dans son avis intérimaire du 25 juin 2020 : « Le pouponbus peut être utilisé dans la mesure que ce sont seulement les mêmes enfants du même groupe qui l'utilisent lors d'une sortie. Le pouponbus devrait être nettoyé et les surfaces fréquemment touchées devraient être nettoyées et désinfectées à son retour à la garderie. »**

**Ce faisant, on doit limiter l'utilisation du même pouponbus par différents groupes ou alors, s'assurer de son nettoyage et de sa désinfection avant d'être partagé avec un autre groupe.**

Pour les poussettes individuelles, elles doivent être désinfectées au retour et éviter encore une fois le partage entre les groupes.

### **15. Pour les promenades extérieures, quels outils ou méthodes sont à privilégier pour la sécurité des enfants?**

Le serpentín peut être utilisé, mais les enfants doivent se laver les mains avant de sortir à l'extérieur. Si possible, si un arrêt a été fait dans un espace extérieur comme au parc, il est recommandé de laver les mains de l'enfant avant de reprendre le serpentín.

### **16. Est-ce que deux groupes peuvent sortir en promenade ou dans un espace extérieur du CPE ensemble?**

Oui. Deux groupes peuvent se rendre au même endroit, au même moment. Il faut par contre conserver les deux groupes distincts. La distanciation physique de 1 mètre doit être maintenue, dans la mesure du possible, entre les groupes. Bien qu'il soit recommandé de conserver le même duo éducatrice-enfant, les deux éducatrices pourraient être appelées à intervenir avec les enfants en cas de besoin.

Il faut s'assurer de garder la distanciation physique de 2 mètres avec les étrangers qui pourraient également se trouver dans les lieux publics.

À l'intérieur, les déplacements et l'utilisation des aires communes comme le vestiaire, les entrées et les corridors doivent se faire en alternance pour éviter les regroupements et les engorgements.

### **17. Pouvons-nous utiliser des jeux d'eau ou des brumisateurs dans la cour extérieure ?**

Oui. Si votre système n'a pas de recirculation de l'eau. C'est-à-dire que l'eau potable aspergée sur les enfants est ensuite dirigée vers les égouts.

De plus, avec un système sans recirculation, l'eau qui est projetée est de l'eau potable qui n'a pas été en contact préalable avec les enfants. Il est donc peu probable que cette eau puisse être contaminée par le virus SARS-CoV-2 et qu'elle puisse infecter les usagers.

Pour les installations avec recirculation d'eau, il est essentiel de respecter les mesures d'entretien telles que décrites dans le [Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels](#). Lorsqu'elles sont appliquées avec rigueur, étant donné la sensibilité des coronavirus aux désinfectants, la transmission du virus par l'eau est peu probable.

Pour les pataugeoires, il est recommandé de **les vider, les nettoyer et désinfecter entre l'utilisation de chaque groupe, ou de prévoir une pataugeoire par groupe.**

Peu importe le système utilisé, il faut, dans la mesure du possible, maintenir la distanciation physique entre les enfants **de différents groupes** pendant l'activité et ne pas mélanger les groupes.

### **18. Quelles règles de base faut-il respecter dans la gestion des routines pour les sorties prolongées dans des lieux extérieurs à l'installation (exemples : les collations, les dîners, la sieste, les toilettes, etc.)?**

- Les règles prévues à l'intérieur doivent être respectées à l'extérieur.
- Il faut s'assurer d'avoir la capacité de se laver les mains, puisqu'il s'agit du principal moyen recommandé pour prévenir la transmission des infections.
  - Une station de lavage des mains est à privilégier dans un contexte extérieur prolongé.
- Comme le virus survit plusieurs heures, voire plusieurs jours sur les surfaces selon le matériel de fabrication, le nettoyage et la désinfection des surfaces fréquemment touchées avec les mains et des objets utilisés ou souillés doivent être faits régulièrement.
- L'endroit où le repas et les collations sont préparés et portionnés pour le service doit être salubre et le nettoyage et la désinfection des accessoires et des surfaces doivent être possibles.

- Une distanciation physique doit être mise en place, dans la mesure du possible pendant les activités.
- Les règles d'hygiène étant rehaussées au niveau des changements de couches, tous les ÉPI doivent être portés et utilisés. Le lavage des mains doit être possible et il faut pouvoir disposer des couches et des gants conformément aux recommandations.
- Il est préférable d'avoir accès à des toilettes aux endroits qui sont visités. Des étapes de lavage et désinfection pourraient être nécessaires pour les utiliser.